

# REGLEMENT DU CHALLENGE Hors Stade **ORPI** DU 94 2019

Ce Challenge organisé par la CDCHS du 94 avec le soutien du Comité Départemental d'Athlétisme est ouvert à tous les athlètes hommes ou femmes ayant une licence FFA (athlécompétition, athlérunning, athléentreprise) dans un club du 94 ou habitant dans le Val de Marne et possesseur du Pass J'aime Courir FFA.

**Nota :** Pour ces derniers, il est nécessaire d'envoyer au secrétariat du comité départemental d'athlétisme **38-40 rue saint-Simon 94000 Créteil** une lettre d'intention à participer au Challenge 2019 précisant son adresse, son numéro de Pass J'aime Courir et son email.

**Important :** Pour marquer des points au Challenge des courses hors stade du 94, les athlètes devront être licenciés au plus tard **la veille de la course**.

**Le challenge se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019 conformément au changement de catégories FFA.**

## BAREME DE COTATION

Pour chacune des courses du challenge, l'attribution des points est identique et se fera sur deux niveaux : **Barème de Base + Bonus**.

Seuls les résultats mis et validés sur le site de la FFA serviront pour l'obtention des points au challenge.

### 1/ BARÈME DE BASE SUR LE NOMBRE D'ARRIVANTS TOTAL

Chaque course est divisée par 1/20<sup>ème</sup> de coureurs arrivés. Le nombre de coureurs par vingtaine est arrondi au chiffre inférieur.

**La première vingtaine rapporte 100pts, la deuxième 95, la troisième 90 et ainsi de suite et enfin 5. Tous les arrivants marquent au moins 5pts.**

Ex : si 458 Arrivants =  $458/20 = 22,9$  soit 22 Athlètes/ Peloton (Dernier Peloton 40 Athlètes) soit :  
1-22 100pts/ 23-44 95 pts/ 45-66 90pts/ 67-88 85pts/ 89-110 80pts/ ..... Derniers arrivants  
419-458 5pts

### 2/ BONUS AUX ATHLÈTES DU VAL DE MARNE

#### 2-1/ A la place par Groupe

4 Groupes :

- Féminines toutes catégories
- Cadets/ Juniors/ Espoirs et Seniors Masculins
- Masters Masculins (M1)
- Masters masculins (M2/M3/M4/M5)

Les 12 premiers de chaque groupe se verront attribuer : 20-18-15-12-10-8-6-5-4-3-2-1 pts

#### 2-2/ A la place par Catégorie

Dans chacune des catégories FFA hommes et femmes de Cadet/Junior/ Espoir/ Senior/ Masters 1 à 5.

Les 3 Premiers recevront **5,3 et 1pts**

#### 2-3/ Bonus Spécifique

Il sera attribué des points bonus à **tous les participants (arrivants) Val de Marnais** :

- Championnat Départemental de cross long : **10pts**

- :

, Championnats départementaux (10km, 15km, semi-marathon, trail) : **10 Pts**

**Points attribués sur 2 championnats départementaux au maximum**

- Championnats de France (10km, semi-marathon, marathon, 100km, 24heures, Km Vertical, montagne, trail) : **20 Pts**

## Points attribués sur 2 championnats de France au maximum

### 3/ EXEMPLE DE RÉSULTAT :

Course de 458 Arrivants, Pour un Master 3 classé 87ème / 11è Master et 1er Ma3 du département  
85 Pts (Base) + 2Pts (Bonus Groupe) + 5Pts (Bonus Catégorie) = 92 Pts

### 4/ POUR LES ÉPREUVES EN RELAIS (, ....)

A titre individuel, chaque athlète ayant participé dans une équipe masculine, féminine ou mixte se verra attribuer **50 points pour les masculins et 40 points pour les féminines** et sa participation rentrera dans le nombre de courses effectuées dans l'année.

Pour le classement par équipes, les points seront attribués sur le classement de la course selon le même barème que les autres épreuves. Les équipes mixtes ne seront pas comptabilisées et les membres d'une même équipe devront être du même club.

## BONUS AU CLUBS PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'EKIDEN du 9 juin 2019

**8 Points** aux Equipes Masculines (1 seule équipe par club, à la première)

**5 Points** aux Equipes Féminines (1 seule équipe par club, à la première)

## CLASSEMENT FINAL

Une vingtaine de courses du calendrier Val de Marais sont au Challenge 2019.

Les courses hors challenge sont indiquées sur le calendrier. Les cross et la marche ne font pas partie du challenge.

Chaque athlète est libre de participer à autant de courses qu'il le désire, mais pour le classement final du challenge, seuls les **8 meilleurs résultats** seront pris en compte, avec un **minimum de 6 courses** retenues pour être classé officiellement.

En cas d'ex-aequo lors du classement final, sera classé en premier l'athlète ayant participé au moins de courses, et éventuellement ayant marqué le plus de points dans une **épreuve puis dans une deuxième épreuve, etc...**

Le classement final sera établi après la dernière épreuve retenue pour le challenge, et sera définitif après validation de la CDCHS qui tranchera tous les litiges.

## CHALLENGE PAR CLUBS

A chaque étape du challenge, les points marqués par les quatre meilleurs athlètes masculins ou par les trois meilleures féminines seront additionnés et permettront d'établir un classement club.

Sur ce classement des clubs, 1 point sera attribué au dernier club classé, 2 points à l'avant dernier et ainsi de suite jusqu'au premier. De plus à chaque course, le premier club classé aura 5pts supplémentaires, le deuxième 3 pts supplémentaires et le 3ème 1pt.

Au final, chaque club se verra attribué la somme de ces deux barèmes. Pour le classement final du challenge par clubs, seuls les **8 meilleurs résultats** seront pris en compte, avec un minimum de **6 courses** retenues pour être classé officiellement.

Un challenge du nombre récompensera le club ayant le plus grand nombre de participations avec ses athlètes H&F classés sur toutes les courses du challenge.

## RECOMPENSES

La date des remises des récompenses sera communiquée ultérieurement à l'ensemble des organisateurs et des athlètes des différents podiums récompensés.

Seront récompensés (bons d'achats): Les trois premiers hommes, les trois premières femmes au classement scratch et les trois premiers de chaque catégorie d'âge. (Pas de cumul)

Tous les athlètes classés officiellement au challenge et les clubs lauréats en masculin et en féminin recevront un lot souvenir.

Les récompenses ne sont ni cessibles, ni échangeables, ni remboursables.

L'ajout ou la suppression d'organisations seront indiqués sur le site du comité.

Tous les résultats des courses hors stade et le suivi du challenge des courses hors stade du Val de Marne seront sur le site internet du comité d'athlétisme : [www.athle94.fr](http://www.athle94.fr) et <http://cdchs94.free.fr>